

# Ville de CLERMONT

**Un choix de vie tout naturel !**



## Bulletin municipal

**Mai 2021**

### **Mot du Maire**

La pandémie étant toujours présente, j'espère que l'hiver et les mesures sanitaires ne vous ont pas trop embêtés ou démoralisés et que l'été sera beaucoup plus agréable et moins contraignant.

Quant aux projets de la ville, les travaux du skatepark-pump track ont débuté plus tôt vu le printemps hâtif, soit le 10 mai et ils devraient être terminés vers la mi-juin. Les travaux d'asphaltage de la dernière portion de la rue Antoine-Grenier se feront cet été dès que possible, selon les disponibilités des entrepreneurs.

Au niveau de la bibliothèque, les plans et devis pour son aménagement à l'intérieur de l'église sont en réalisation afin d'aller en appel d'offres, je l'espère, vers la fin août ou début septembre. De plus, les plans et devis pour la Maison des jeunes (au coin des rues Saint-Philippe et Lapointe) qui manque vraiment d'amour seront aussi réalisés.

Comme vous avez pu le lire dans nos médias, nous avons finalement obtenu une subvention de 1 924 395 \$ pour la mise à niveau de l'aréna, soit 962 197,50 \$ de la part du gouvernement du Québec et le même montant du gouvernement du Canada, sur un estimé de projet de 2 886 592 \$. L'année 2021 devrait nous permettre d'aller en soumission pour engager des professionnels tels qu'architectes et ingénieurs, et faire les plans nécessaires pour aller en soumission pour trouver une entreprise afin de réaliser les travaux en 2022.

Également, les « Faits saillants du rapport financier 2020 » ont été adoptés à la séance du 10 mai 2021 et ils peuvent être consultés sur le site internet de la Ville.

Je souligne l'engagement de madame Nathalie Guérin au poste de commis de bureau-greffé en remplacement de madame Annie Boudreault qui prendra sa retraite prochainement. Toutefois, madame Boudreault restera à l'emploi 2 jours par semaine pour finaliser du travail d'archivage et la préparation des élections. Bien évidemment, nous lui souhaitons une très belle retraite et nous la remercions pour son travail accompli à la ville pendant ses 37 années de service.

Je termine en vous souhaitant à tous un été formidable afin d'oublier cet hiver difficile.

**Jean-Pierre Gagnon, maire**



C'est avec une grande fierté que notre municipalité conserve ses 4 fleurons suite à la visite des classificateurs des Fleurons du Québec l'été dernier. Ainsi, nous invitons tous les citoyens, commerces et institutions à jardiner et fleurir leur environnement afin de contribuer à la conservation de notre classification.

***Vous êtes propriétaire d'un immeuble situé dans le secteur du centre-ville ou propriétaire d'un bâtiment faisant partie de l'inventaire du patrimoine bâti et avez des projets de rénovations?***

***Renseignez-vous sur nos programmes d'aide financière ou consultez les règlements VC-450-18 « créant un programme de revitalisation du secteur centre-ville de Clermont » et VC-441-16 « créant un programme d'aide technique et financier pour propriétaires de bâtiments résidentiels faisant partie de l'inventaire du patrimoine bâti de la Ville de Clermont » sur notre site internet.***

***Un enfant, un arbre, pour qu'ils s'épanouissent ensemble...***

Le programme *Un enfant, un arbre* s'adresse à tous les parents de Clermont qui auront la joie de vivre la naissance ou l'adoption d'un enfant. Ces parents ont le privilège de recevoir un arbre, à titre gratuit, qu'ils pourront planter sur leur terrain ou que la Ville plantera au site des Berges Alexis-le-Trotteur. Dans ce cas, une identification permettra de jumeler l'arbre au nom de l'enfant. Par la même occasion, la bibliothèque municipale « La Chute de Mots » offre une carte de membre et une trousse de lecture pour chaque enfant. Adressez-vous à la Ville pour obtenir plus d'information.



### Rappel de la réglementation sur le contrôle de la consommation d'eau potable

L'utilisation de l'eau potable provenant du réseau municipal est strictement défendue pour laver les entrées et trottoirs et en aucun temps, l'eau ne doit ruisseler dans la rue, trottoir ou sur les propriétés avoisinantes.

**L'arrosage des jardins et pelouses est permis** entre 18 h et minuit, pour les habitations dont le numéro civique est pair, les jours pairs, et pour les habitations dont le numéro civique est impair, les jours impairs.

Les jours pairs et impairs correspondent aux jours de calendrier.

**L'arrosage des jardins potagers privés, des fleurs et autres végétaux** est autorisé tous les jours le soir, à partir de 18 h jusqu'à minuit, soit avec un arrosoir, soit avec un boyau d'arrosage muni d'une lance avec fermeture automatique.

**Le lavage des véhicules, bâtiments et véhicules récréatifs** est permis tous les jours en utilisant également un boyau muni d'un pistolet d'arrosage à fermeture automatique. Par exception, un propriétaire ou locataire qui fait l'installation d'une nouvelle pelouse (tourbe ou graine), la rénovation d'une pelouse existante, l'installation d'une haie, peut, sur l'obtention d'un permis d'arrosage temporaire du service des travaux publics, procéder à l'arrosage.

### Mot de l'inspecteur municipal Julien Lavoie, inspecteur, 418-439-3931 poste 5605

Si vous prévoyez entreprendre des travaux de rénovation, construction, installation d'une piscine, d'un cabanon, d'une clôture, d'un mur de soutènement, etc., n'oubliez pas de déposer une demande de permis auprès du service d'inspection municipale. Il est très important, lors de l'élaboration de vos projets, de contacter l'inspecteur en bâtiment, pour vous assurer de la légalité des interventions que vous projetez d'effectuer sur votre propriété. Vous retrouverez les différents formulaires requis sur la page d'accueil de notre site internet sous la rubrique « Liens rapides ».

Aussi, nous tenons à préciser que l'utilisation d'un conteneur ou d'un camion semi-remorque n'est pas autorisée de manière permanente ni temporaire, à des fins d'entreposage. Ce genre de construction ne peut ainsi servir de bâtiment complémentaire, peu importe sa localisation sur un terrain.

### Vente de garage

La vente de biens d'utilité domestique (vente de garage) est autorisée durant les dernières fins de semaine complètes de mai, juin, août et septembre. Il n'est pas requis d'obtenir un certificat d'autorisation. En cas de pluie durant l'une des périodes précitées, la vente de garage peut se tenir la fin de semaine suivante. **Toutefois, dans le contexte où notre région serait toujours en zone rouge ou orange, les ventes de garage seront interdites.**

### Un mot de votre service des incendies... Restez vigilants, même en confinement...

#### Voici quelques conseils de prévention des incendies :

**Sources de monoxyde de carbone:** Plusieurs articles de plein air, de chasse et de pêche sont alimentés par des combustibles qui peuvent dégager du monoxyde de carbone. Consultez toujours les recommandations du fabricant avant d'utiliser vos articles de plein air pour la première fois.

**Feux extérieurs:** Avant de faire un feu à l'extérieur, assurez-vous de respecter les règles d'un feu à ciel ouvert. Si vous utilisez un foyer extérieur, vérifiez que l'installation est conforme.

**Feu à ciel ouvert:** Avant d'allumer un feu à ciel ouvert, vérifiez d'abord auprès de votre municipalité si les feux à ciel ouvert sont permis dans votre secteur. Vérifiez également les restrictions en vigueur de la SOPFEU.

**Mégots de cigarettes:** Ne jetez jamais vos mégots de cigarettes dans un pot de fleurs, un jardin ou une plate-bande. Plusieurs terreaux sont enrichis d'engrais chimiques ou d'autres substances combustibles et un mégot peut se consumer durant plus de 3 heures! Vous pourriez donc facilement déclencher un incendie.

**L'huile et les graisses de cuisson :** Nous ne le dirons jamais assez, en cuisine, il est primordial de garder un œil attentif sur ce que nous faisons chauffer, particulièrement lors de l'utilisation d'huiles ou de graisses.

**L'électricité :** Vous faites du télétravail et avez ajouté du matériel informatique à votre équipement personnel? Ne surchargez pas vos prises électriques ou vos barres de tension.

Pour d'autres conseils en prévention incendie, consultez :

<https://www.quebec.ca/securite-situations-urgence/securite-incendie/prevenir-incendie>



### Bibliothèque municipale « La Chute de Mots »

Votre bibliothèque municipale la Chute de Mots est ouverte et le sera tout l'été, les mardis et jeudis, de 18 h à 20 h. Vous pouvez accéder aux rayons tout en respectant la distanciation et en portant le couvre-visage dans la bibliothèque. Vous pouvez également obtenir un prêt de livre, en le réservant par téléphone au 418-439-2903 ou par courriel à l'adresse : [lachutedemots63@hotmail.com](mailto:lachutedemots63@hotmail.com). Vous pouvez consulter le catalogue sur le site du Réseau pour faire votre choix de livres. Nous communiquerons avec vous pour récupérer vos livres dans un sac identifié à votre nom et vous pourrez rapporter les livres que vous avez en main dans les boîtes noires placées entre les deux portes à l'entrée de la bibliothèque. Il est toujours possible d'utiliser le site du réseau Biblio du Québec afin de télécharger des livres numériques sur votre ordinateur, liseuse, tablette ou téléphone intelligent. <http://www.reseaubiblioqc.ca/fr/livres-ressources-numeriques>.

### Clinique de sang

Le Service des incendies de la ville de Clermont organise une collecte de sang qui se tiendra le 23 juin 2021, de 14 h à 20 h au gymnase de l'école Laure-Gaudreault à Clermont. Vous devez planifier votre don en prenant rendez-vous auprès de Hema-Québec au 1-800-343-7264 ou écrire à [jedonne@hema-quebec.qc.ca](mailto:jedonne@hema-quebec.qc.ca).

### La Fête Nationale sera célébrée!

C'est avec grand plaisir que la Ville annonce officiellement la tenue de la Parade de la Fête Nationale pour une deuxième année consécutive. Le 23 juin prochain, les rues de Clermont vibreront au rythme des chansons québécoises. Sous le thème « **Vivre le Québec : Tissé serré** », ne manquez pas cet événement qui réunira chanteurs, dj, mascottes, amuseurs publics et autres surprises! Dans les prochaines semaines, vous recevrez de plus amples informations concernant le trajet et le déroulement de la parade!

**Ne manquez pas la parade !!!**

### Une programmation culturelle adaptée pour cet été!

Depuis près de 20 ans, la Ville de Clermont est fière d'offrir annuellement des spectacles et événements à ses résidents, et ce, tout à fait gratuitement. En 2020, les différentes contraintes sanitaires imposées par la pandémie rendaient impossible la présentation de la programmation habituelle. Pour l'été 2021, la Ville souhaite mettre tous les efforts possibles afin d'offrir à nouveau des moments culturels magiques pour petits et grands. Dans les prochaines semaines, vous recevrez une programmation officielle qui sera adaptée au contexte des mesures sanitaires en vigueur. D'ici là, restez à l'affût de notre page Facebook et de notre site internet pour connaître tous les détails!

### Comptoir vestimentaire (sous-sol de l'église)

Prenez note que le comptoir vestimentaire est ouvert tous les lundis et il est possible d'apporter vos dons du lundi au samedi de 8 h à 16 h (dimanche fermé). Nous comptons sur votre collaboration pour descendre vos sacs au bas des escaliers de la porte du clocher. Le comptoir sera ouvert le lundi 24 mai (Fête des Patriotes) et le dernier lundi de la saison sera le lundi 21 juin de 12 h 30 à 15 h. La porte sera ouverte tout l'été pour vos dons. Ne laissez rien à l'extérieur. La réouverture est prévue pour le lundi 13 septembre, si la situation le permet.

**Merci à tous de votre collaboration et bon été!**



### CAMP DE JOUR ET CONCENTRATIONS

Pour une 2<sup>e</sup> année consécutive, le camp de jour de Clermont devra respecter des mesures spéciales en lien avec la pandémie. Les places limitées se sont envolées en une semaine. Malgré tout, l'équipe du camp de jour de Clermont met tout en œuvre pour offrir une programmation d'activités enflammées aux participants. En raison de la pandémie, aucune sortie n'aura lieu. Cependant, plusieurs activités spéciales se tiendront sur le site du camp de jour. Le calendrier ainsi que tous les formulaires à remplir seront mis en ligne d'ici la fin du mois de mai dans la section loisirs/camp de jour de notre site internet.

Cette année c'est le retour des concentrations avec, cette fois, encore plus de diversité. En tout, 5 concentrations sportives et artistiques sont offertes. La concentration multi-sports sera animée par nos moniteurs sportifs, la concentration multi-arts sera animée par madame Caroline Pilote des Trésors de Caroline, la concentration Karaté sera donnée par l'Association Chito-Shin-Kai de Clermont et la concentration danse est de retour en collaboration avec l'école de la Cité Danse. Nous collaborons également avec le Club de Tennis L'Envol de Clermont dans leur cours de tennis pour les enfants inscrits au camp de jour en assurant leurs déplacements jusqu'au terrain. Pour vous inscrire à ces cours, vous devez le faire via le site internet du club de tennis au [www.clubdetennislenvol.com](http://www.clubdetennislenvol.com)

### BALLE-RAPIDE

Nous travaillons avec la ville de La Malbaie et la municipalité de Saint-Siméon, dans le but d'offrir des possibilités de parties à nos jeunes joueurs. Nous attendons les recommandations de la fédération avant de dicter l'allure que prendra la saison. Quelques places sont toujours disponibles dans les catégories initiation (6-7 ans) et Atome (8-10 ans). Les inscriptions se font via le site internet de la ville de Clermont.

### SOCER

C'est une année record pour la ville de Clermont en ce qui concerne les inscriptions. Ce sont 117 jeunes de 5 à 12 ans qui enfileront les couleurs des équipes d'Accès Conseil Dubois de Clermont. La date du début des pratiques de mise en forme n'est pas encore effective. Nous communiquerons l'horaire des pratiques de mise en forme aux joueurs et joueuses inscrits. Il est possible que les parties se jouent à Clermont seulement puisqu'il n'y a toujours pas de confirmation pour ce qui est de la ligue régionale. Des renseignements supplémentaires seront transmis aux jeunes dès que possible.

### COURS DE TENNIS

Le Club de tennis l'Envol offre des cours de tennis pour les jeunes de 5 à 14 ans à compter du 28 juin prochain. Vous pouvez vous inscrire en ligne, sur le site internet du club de tennis au [www.clubdetennislenvol.com](http://www.clubdetennislenvol.com) dans la section « Tennis » ou par téléphone en composant le 418-439-5405 (poste 3) le soir et la fin de semaine. Les cours seront donnés par monsieur Derek Godbout, joueur de tennis très talentueux pour qui, le développement des jeunes joueurs de la région est important. Le coût est de 65 \$ pour 10 cours et la carte de membre pour la saison est incluse ce qui signifie que l'enfant peut jouer gratuitement tout l'été.